

Faculté de droit



ECRI2204 Méthodes de traitement des délinquants

[30h] 3 crédits

Enseignant(s): Jean Kinable
Langue d'enseignement : français
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

- Poser le problème du "traitement [dans le cadre] de la délinquance" (distinguer les différentes formes de traitements possibles : prévention, aide et thérapie ; penser l'articulation du traitement et du contrôle social),
- Introduire les étudiants aux "méthodes de traitements des délinquants" qui se déduisent de diverses théories psychologiques ou sociologiques de la délinquance
- Former les étudiants aux méthodes d'évaluation des "méthodes de traitement des délinquants". Au terme de cette formation, l'étudiant doit
- Connaître les différentes méthodes d'évaluation, les difficultés qu'elles soulèvent tant en termes de validité interne que de validité externe, et les manières de les résoudre
- Lire de manière critique un article scientifique relatif à une recherche évaluative en matière de méthodes traitement de la délinquance
- Concevoir un dispositif de recherche évaluative en matière de méthodes de traitement de la délinquance

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours est scindé en deux parties.

1. La première partie (15 heures) introduit les étudiants aux "méthodes de traitement des délinquants" qui se déduisent des problématisations de la délinquance dans les perspectives psychanalytique, systémique et cognitivo-comportementaliste. Elle est précédée d'une introduction qui pose le problème du "traitement de la délinquance" (distinguer les différentes formes de traitement possibles : prévention, aide et thérapie ; penser l'articulation du thérapeutique et du répressif).
2. La seconde partie (15 heures) est elle-même scindée en deux sous-parties. Après une introduction qui pose le problème tout particulier du "traitement des délinquants" dès lors que l'on se situe dans le paradigme de la réaction sociale, la première d'entre elles introduit les étudiants aux "méthodes de traitement des délinquants" qui se déduisent des problématisations de la délinquance dans le paradigme du passage à l'acte (théories de la désorganisation sociale, de l'association différentielle et de l'anomie). La seconde forme les étudiants aux méthodes d'évaluation des "méthodes de traitement des délinquants".

Résumé : Contenu et Méthodes

Le cours est dispensé ex-cathedra.

Dans sa seconde partie, le matériel pédagogique est notamment constitué d'articles scientifiques relatifs à des recherches évaluatives en matière de traitement de la délinquance.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Examen oral

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CRIM21MS	Première année du master en criminologie, à finalité spécialisée	(3 crédits)	Obligatoire
CRIM22	Deuxième licence en criminologie	(3 crédits)	Obligatoire
CRIM22MS	Deuxième année du master en criminologie, à finalité spécialisée	(3 crédits)	Obligatoire